RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 1 5 OCT. 2013

relatif à la composition de la commission nationale paritaire du personnel administratif des chambres d'agriculture

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu la loi n°52-1311 du 10 décembre 1952 relative à l'établissement obligatoire d'un statut du personnel administratif des chambres d'agriculture, des chambres de commerce et des chambres de métiers, et notamment son article 2;

Vu le statut du personnel administratif des chambres d'agriculture homologué par arrêté du 20 mars 1972 et notamment son article 11 ;

Vu le décret du 25 juillet 2013 nommant Catherine GESLAIN-LANÉELLE, Directrice générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2008 portant organisation et attributions de la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2013 relatif à la composition de la Commission nationale paritaire ;

Arrête:

Article 1er

La composition de la commission nationale paritaire des chambres d'agriculture telle que prévue à l'article 11 a) du statut du personnel administratif des chambres d'agriculture est la suivante :

- 1 Membres titulaires:
- 1°) Un représentant du Ministre chargé de l'agriculture, Président :
- Mme Catherine GESLAIN-LANÉELLE, Directrice générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
- 2°) Six présidents de chambres désignés par le bureau de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture dont son président :
- Monsieur Guy VASSEUR, président de la chambre d'agriculture du Loir et Cher
- Monsieur Joseph GIROUD, président de la chambre d'agriculture du Rhône
- Monsieur Jean-Louis CAZAUBON, président de la chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées
- Monsieur Claude COCHONNEAU, président de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire

- Monsieur Jean-Philippe VIOLLET, président de la chambre d'agriculture de la Creuse
- Monsieur Dominique CHALUMEAUX, président de la chambre d'agriculture du Jura.
- 2°) Six représentants du personnel administratif des chambres d'agriculture désignés par les organisations ci-après :

Fédération générale agroalimentaire CFDT

- Madame Annabel FOURY, chambre d'agriculture de la Loire
- Madame Claire LOBBÉ, chambre d'agriculture de la Somme
- Monsieur Vincent JOUSSELIN, chambre d'agriculture de la Sarthe

Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT

- Monsieur Aurélien GALL, chambre d'agriculture de l'Aisne

Syndicat national des directeurs de chambres d'agriculture

- Monsieur Damien COLIN, chambre d'agriculture de la Drôme

Fédération agroalimentaire CFE-CGC

- Monsieur Philippe ABADIE, chambre d'agriculture de Gironde
- 2. Membres suppléants
- 1°) Un représentant du ministre chargé de l'agriculture, Président :
- M. Frédéric LAMBERT, sous-directeur de la gouvernance à la direction générale des politiques agricole agroalimentaire et des territoires,
- 2°) Six présidents des chambres d'agriculture désignés par le bureau de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture :
- Monsieur Didier MARTEAU, président de la chambre d'agriculture de l'Aube
- Monsieur Pascal FEREY, président de la chambre d'agriculture de la Manche
- Monsieur Jacques JAOUEN, président de la chambre d'agriculture de Bretagne
- Monsieur Christophe HILLAIRET, président de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France
- Monsieur André BERNARD, président de la chambre d'agriculture du Vaucluse
- Monsieur Bernard ARTIGUE, président de la chambre d'agriculture de la Gironde
- 2°) Six représentants du personnel administratif des chambres d'agriculture désignés par les organisations ci-après :

Fédération générale agroalimentaire CFDT

- Monsieur Gaël DAVID, Assemblée Permanente des chambres d'agriculture
- Madame Camille LENORMAND, chambre d'agriculture de Seine-Maritime
- Madame Isabelle PAILLER, chambre d'agriculture du Finistère

Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT

- Monsieur Franck DORIAT, chambre d'agriculture de l'Allier

Syndicat national des directeurs de chambres d'agriculture

- Monsieur Philippe FOUILLIARD, chambre d'agriculture de l'Aisne

Fédération agroalimentaire, CFE-CGC

- Monsieur Bruno SAMIE, chambre d'agriculture de la Gironde

Article 2

La directrice générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

La Directrice générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires

Catherine GESLAIN-LANEELLE